



**EXTRAIT du REGISTRE**  
**des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**  
**de la Commune de**  
**BEUIL**  
Alpes-Maritimes

Le mardi vingt-cinq avril deux mille vingt-trois, à 19 heures 00, Salle du Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi le Conseil Municipal de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Roland GIRAUD, Maire.

Date de convocation 18.04.2023

**Etaient présents :** M. Roland GIRAUD, Maire, M. Nicolas DONADEY, premier adjoint, M. Alexandre GEFFROY, deuxième adjoint, M. Christian GUILLAUME, troisième adjoint, N. Noël MAGALON, quatrième adjoint, M. François SCHULLER, conseiller municipal, M. Jean-Louis COSSA, conseiller municipal,

**Absents :** M. Rodolphe BIZET, conseiller municipal, M. Arnaud ROCHE, conseiller municipal, Mme Karine DONADEY, conseillère municipale, Mme Karel NICOLETTA, conseillère municipale.

**Représentés :** M. Arnaud ROCHE est représenté par M. Alexandre GEFFROY aux termes d'une procuration en date à Beuil du 20/04/2023, Mme Karel NICOLETTA est représentée par M. Nicolas DONADEY aux termes d'une procuration en date à Beuil du 24/04/2023, Mme Karine DONADEY est représentée par M. Christian GUILLAUME aux termes d'une procuration en date à Beuil du 18/04/2023

A été nommé Secrétaire de Séance : M. Christian GUILLAUME

N°03.2023

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2023

Préambule :

- Approbation du PV conseil municipal du 04 avril 2023

Vote :

Pour : 10

Une minute de silence a été ensuite respectée pour rendre hommage à Mr Frederic PASQUIER qui nous a quitté récemment, une pensée pour son épouse et sa famille.

### Conseil Municipal

**Délibération 1 : Approbation du compte de gestion 2022 établi par le receveur**

Vote 10 Pour

**Délibération 2 : Approbation du compte administratif 2022 établi par le Maire, ordonnateur**

Mr le Maire quitte la salle pour procéder au vote

Vote 9 Pour

**Délibération 3 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 Budget Communal**

Répartition du montant de fonctionnement d'un montant de 308.328,17 €

Réserve R 1068 (section d'investissement) : 250.000€

Report en fonctionnement R002 : 58.328,17€

Vote 10 Pour

**Délibération 4 : Vote du taux des taxes directes locales pour l'année 2023**

TFB 11,69% taux communal

TFNB 29,53%

TH 17,69%

006-210600169-20230616-03\_2023-DE

Reçu le 23/05/2023

Les taux ont été gelés sur 2023. Le taux de taxe foncière résidence secondaire pourra être revu à la hausse aussi notamment sur les logements vacants, la commune reprenant la main sur ces taux en 2023.  
Vote 10 Pour

**Délibération 5 : Vote du budget primitif 2023 Budget Communal**

Mr GUILLAUME explique les grands axes pris en compte sur 2023 et l'équilibre des comptes.  
Vote 9 Pour, 1 Abstention

**Délibération 6 : Alignement route des Eguilles**

Reportée pour expertise

**Délibération 7 : Autorisation donnée au SMV pour travaux route des Eguilles**

Explication de Mr DONADEY des travaux envisagés. Aussi nous notons le mauvais état de la route d'accès au parking, plus encore suite au passage des camions. Une réfection de l'enrobé devra être incluse dans les travaux.

Vote 9 Pour, 1 abstention

**Délibération 8 : Vente ancien foyer ski de fond**

Mr DONADEY expose les tenants et aboutissant de l'opération .

Une réflexion doit être menée concernant la fresque murale réalisée par le peintre NASICA.

Vote 9 Pour, 1 contre

**Délibération 9 : Attribution des conventions de pâturages parcelles non soumises au régime forestier**

Mr GEFFROY explique les règles d'attribution via une étroite collaboration avec l'ONF.

Les parcelles soumises, non soumises ne peuvent être dissociées sur le même secteur mais font l'objet de 2 délibérations différentes.

Les clauses techniques ONF/Mairie sont prises a même niveau d'appréciation et dans une démarche transversale.

Un critère vache laitière est favorisé, ainsi qu'une volonté de transformation sur le secteur favorisant les circuits courts et une production locale.

Plis sous scellé

Attribution :

1- Rivet cumba clava (laitière)	Gaec du Rivet Mr Le Goff
2- Lapierre L'Impeignet	GP la colle Ribasse Mme Canova
3- Camp Garnier	GP la Colle Ribasse
4- Plateau St Jean 2	René Donadey
5- Alpage des Traverses	René Donadey
6- L'Illion	Mr Ricolvi Alain
7- Bosquet la Vallière	Mr Brillant Thierry
8- Plateau St Jean 1 Rimao	Mr Brillant Thierry
9- Ars Fraccia	SP Mr Timoléon
10- Le Nai	Mme Akernam Adeline
11- Mellet Irasse Pommier	Mr Bruno Ludovic
12- La Moute	Ecuries de la Moute

Vote 9 Pour, 1 abstention (Mr COSSA concernant le lot du NAI)

006-210600169-20230616-03\_2023-DE

Reçu le

**Délibération 10 : Attribution des conventions de pâturages parcelles soumises au régime forestier**

Lot Bosquet la Vallière

Mr Brillant Thierry

Lot Rivet Cumba Clava (laitière)

Gaec du Rivet Mr Le Goff

Lot Giarons  
Camp Garnier  
Le Nai  
Mellet Irasse Pommier  
Plateau St Jean 1 Rimao  
Plateau St Jean 2  
Ars Fraccia  
Les Traverses

Mme Girod Dominique  
GP la Colle Ribasse  
Mme Ackerman Adeline  
Mr Bruno Ludovic  
Mr Brillant Thierry  
René Donadey  
SP Mr Timoléon

Vote 9 Pour, 1 abstention (Mr COSSA concernant lot Nai)

**Délibération 11 : Maintien de MR COSSA dans son poste de représentant de la commune a la Régie des Eaux Azur Méditerranée.**

Mr SCHULLER ne participe pas au vote.

Mr COSSA ne participe pas au vote.

Vote 8 Contre

**Délibération 12 : Election du représentant appelé a siéger au COS . (REAM).**

Mr SCHULLER ne participe pas au vote.

Mr COSSA ne participe pas au vote.

Désignation Mr MAGALON

Vote 8 Pour

**Délibération 13 : Octroi de subventions aux associations.**

Mr GUILLAUME ne prend pas part au vote

Vote 8 Pour, 1 Contre

**QUESTIONS DIVERSES :**

Vente à un promoteur Immeuble privée entrée village, à la suite de l'engagement potentiel demandé à la Mairie.

Explication par Mr GEFFROY du projet ONF/Fonds Rolland Garros/Région Sud, dotation et subvention afin de planter 1200 mélèzes et protéger le Tetra LYRE. Fonds écoresponsable.

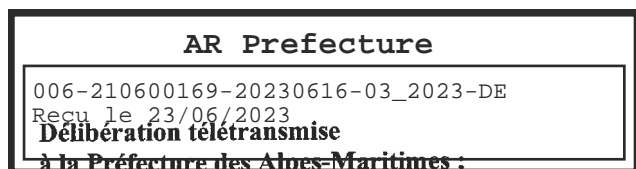
Point financier. Mr GUILLAUME

Compte rendu réunion SMV Mr DONADEY

Points sur les différentes avancées des projet en cours.

Fait à Beuil, le 16 juin 2023

Le Maire



**AR Prefecture**

006-210600169-20230616-03\_2023-DE  
Reçu le 23/06/2023